

Conditions d'utilisation des contenus du Conservatoire numérique

1- [Le Conservatoire numérique](#) communément appelé [le Cnum](#) constitue une base de données, produite par le Conservatoire national des arts et métiers et protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle. La conception graphique du présent site a été réalisée par Eclydre (www.eclydre.fr).

2- Les contenus accessibles sur le site du Cnum sont majoritairement des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public, provenant des collections patrimoniales imprimées du Cnam.

Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 :

- la réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur ; la mention de source doit être maintenue ([Cnum - Conservatoire numérique des Arts et Métiers - http://cnum.cnam.fr](#))
- la réutilisation commerciale de ces contenus doit faire l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

3- Certains documents sont soumis à un régime de réutilisation particulier :

- les reproductions de documents protégés par le droit d'auteur, uniquement consultables dans l'enceinte de la bibliothèque centrale du Cnam. Ces reproductions ne peuvent être réutilisées, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

4- Pour obtenir la reproduction numérique d'un document du Cnum en haute définition, contacter [cnum\(at\)cnam.fr](mailto:cnum(at)cnam.fr)

5- L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6- Les présentes conditions d'utilisation des contenus du Cnum sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

NOTICE DE LA REVUE	
Auteur(s) ou collectivité(s)	Société des ingénieurs ,élèves diplômés, brevetés et techniciens supérieurs du Conservatoire national des arts et métiers
Auteur(s)	Société des ingénieurs ,élèves diplômés, brevetés et techniciens supérieurs du Conservatoire national des arts et métiers (France)
Titre	Bulletin trimestriel de la Société des ingénieurs, élèves diplômés, brevetés et techniciens supérieurs du Conservatoire national des arts et métiers
Adresse	Paris : [Société des ingénieurs, élèves diplômés, brevetés et techniciens supérieurs du Conservatoire national des arts et métiers], 1924-[1928]
Nombre de volumes	10
Cote	CNAM-BIB 8 Ky 103-B
Sujet(s)	Conservatoire national des arts et métiers (France) -- Périodiques Génie industriel -- 20e siècle -- Périodiques
Note	Autre titre : Bulletin de la société des ingénieurs, élèves diplômés, brevetés et techniciens supérieurs du Conservatoire national des arts et métiers
Permalien	http://cnum.cnam.fr/redir?8KY103-B
LISTE DES VOLUMES	1er Année. N°1. Avril 1924
	1er Année. N°2. Juillet 1924
	1er Année. N°3. Octobre 1924
	2e Année. N°4. Janvier 1925
	2e Année. N°5. Avril 1925
	2e Année. N°6. Juillet 1925
	2e Année. N°7. Octobre 1925
	3e Année. N°8. Janvier-Mars 1926
	3e Année. N°9. Avril-Juin 1926
	4e Année. N°10. Janvier-Mars 1927

NOTICE DU VOLUME	
Auteur(s) volume	Société des ingénieurs ,élèves diplômés, brevetés et techniciens supérieurs du Conservatoire national des arts et métiers (France)
Titre	Bulletin trimestriel de la Société des ingénieurs, élèves diplômés, brevetés et techniciens supérieurs du Conservatoire national des arts et métiers
Volume	1er Année. N°2. Juillet 1924
Adresse	Paris : [Société des ingénieurs, élèves diplômés, brevetés et techniciens supérieurs du Conservatoire national des arts et métiers], 1924
Collation	1 vol. (p. [17]-32) ; 22 cm
Nombre de vues	20

Cote	CNAM-BIB 8 Ky 103-B (2)
Sujet(s)	Conservatoire national des arts et métiers (France) -- Périodiques Génie industriel -- 20e siècle -- Périodiques
Thématique(s)	Histoire du Cnam
Typologie	Revue
Langue	Français
Date de mise en ligne	22/02/2022
Date de génération du PDF	23/09/2022
Permalien	http://cnum.cnam.fr/redir?8KY103-B.2

Note de présentation des revues des associations des élèves du Cnam

Le 7 mai 1908, les statuts de la Société des élèves et anciens élèves du Conservatoire national des arts et métiers sont votés. Cette société a pour objectif d'être, d'une part, un intermédiaire entre les auditeurs et les professionnels et d'autre part, d'aider les auditeurs à combler leurs lacunes, en donnant par exemple des cours préparatoires ou en proposant un [Bulletin de la Société des élèves et anciens élèves du Conservatoire national des arts et métiers](#). Celui-ci est rédigé par des professeurs du Cnam et des professionnels et propose de nombreux articles couvrant un large spectre des recherches scientifiques et techniques de l'époque.

En 1924, la Société des ingénieurs, élèves diplômés, brevetés et techniciens supérieurs du Conservatoire national des arts et métiers voit également le jour au sein du Cnam. Celle-ci s'intéresse avant tout à faire connaître les élèves diplômés et a à cœur leurs intérêts professionnels. Elle propose sa propre publication, le [Bulletin trimestriel de la Société des ingénieurs, élèves diplômés, brevetés et techniciens supérieurs du Conservatoire national des arts et métiers](#) où la vie de l'association et certaines activités Cnam sont présentées ainsi que quelques travaux.

En 1928, ces deux Sociétés, ayant des objectifs semblables, décident de conjuguer leurs efforts en s'unissant pour former la nouvelle Société des anciens élèves et ingénieurs du Conservatoire national des arts et métiers. L'année suivante leurs deux publications respectives vont elles aussi fusionner et ainsi donner naissance à la [Revue de la Société des anciens élèves et ingénieurs du Conservatoire national des arts et métiers](#). Avant tout tournée vers la vie de la société la première année, elle s'étoffe dès 1930 pour mettre en avant des avancées scientifiques et techniques et les équipes de recherches du Cnam. Paraît également dans ces années-là le [Bulletin mensuel de la Société des anciens élèves et ingénieurs du Conservatoire national des arts et métiers](#), publication de quelques pages informant les auditeurs sur la vie de la Société.

L'union de ces deux sociétés ne semble pas satisfaire tout le monde puisque dès 1930 l'Union des ingénieurs du Conservatoire national des arts et métiers voit le jour. En 1942, l'Association des élèves et anciens élèves du Conservatoire national des arts et métiers (créée en 1908) reprend du service en s'émancipant de la Société créée en 1928.

Après une longue période sans parution le [Bulletin de l'Union des ingénieurs et de l'Association des anciens élèves du Conservatoire national des arts et métiers](#) voit le jour, né de la collaboration de l'Union des ingénieurs et de l'Association des élèves et anciens élèves. Organe de liaison entre les deux Sociétés, le Cnam et les auditeurs, il informe ces derniers des manifestations et cours proposés, mais est aussi un instrument pour faire connaître les travaux des ingénieurs et anciens élèves à la communauté scientifique.

Julie Sautel
Direction des bibliothèques et de la documentation, Cnam

148

8^e Tr 103-B

1^{re} Année.

Juillet 1924.

N° 2.

BULLETIN TRIMESTRIEL
DE LA
SOCIÉTÉ DES INGÉNIEURS

Élèves Diplômés,
Brevetés et Techniciens Supérieurs

du

Conservatoire National des Arts et Métiers

(Société des Ingénieurs et Spécialistes C. A. M.)



SIÈGE SOCIAL

au Conservatoire, 292, Rue Saint-Martin, Paris (3^e)



SOMMAIRE

Chronique. —

Avis de Réunions et Comptes-Rendus. —

Liste des nouveaux Sociétaires. —

Service de placement. — Offres et demandes d'emplois. —

Echos du Conservatoire : Récompenses accordées
aux Auditeurs des Cours pendant l'année 1923-1924 —

Examens d'obtention des diplômes d'Ingénieur
et des diplômes d'enseignements économiques
appliqués. —

Bulletin Technique. — Influence du recuit sur les propriétés
magnétiques des tôles au Silicium. — Bibliographie. —

Variétés : Une enquête. —

Remises commerciales. —



PRODUITS RÉFRACTAIRES

ÉTABLISSEMENTS

F. LABESSE

Société anonyme — Capital 7.000.000

PRODUCTION ANNUELLE : 100.000 tonnes.

Briques pour Hauts-Fourneaux, Fours à réchauffer, à puddler,
pour cabilots de fonderies.

Briques silice pour fours Siemens, Briques Dinas, teinte jaune,
pour très hautes températures, Briques de magnésie,

Briques pour fours à chaux, produits chimiques, salines, etc.

Briques vitrifiées pour dallages, coulis réfractaires,

Briques de source pour coulées d'aciers, virolles,
tampons, sièges, etc.

CARRIÈRE DE TERRE RÉFRACTAIRE

à SÉZANNE (Marne) et à UZÈS (Gard)

SIÈGE SOCIAL ET COMMERCIAL :

60, Rue Saint-Lazare, PARIS

Téléph. : Trudaine 17-76, Inter. 119 Trudaine

Régistre du Commerce Seine N° 193166.

USINES A

LORETTE (Loire) Téléph. 176 Saint-Chamond ;

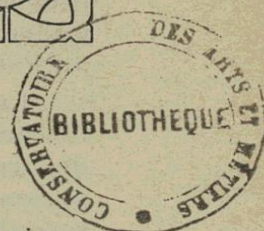
LIVERDUN (Meurthe-et-Moselle) Téléph. 12 Frouard ;

SÉZANNE (Marne) Téléph. 28 ; UZÈS (Gard) Téléph. 17 ;

HAGONDANGE (Lorraine) Téléph. 5, HOMBURG (Sarre).



CHRONIQUE



Le second numéro du Bulletin de la Société des Ingénieurs C. A. M. paraît exactement trois mois après l'autre. Ce résultat n'émeut guère que ses rédacteurs, mais il les enthousiasme profondément. Que d'efforts réalisés, que de difficultés vaincues ! J'avais l'intention de vous dépeindre la situation sous les couleurs les plus brillantes, de même que je me proposais de résumer dorénavant, en une chronique trimestrielle, la vie de notre chère Association.

Hélas, le spectre masqué qui suit côte-à-côte tout journaliste, et qu'on nomme la dernière nouvelle, vient de se matérialiser à mes sens sous les traits charmants de : Résultats des examens, prix et récompenses accordés aux Elèves du Conservatoire en 1924. Et Dieu sait si ces récompenses sont nombreuses, car, chez nous, les mérites le sont encore plus ! Il y a un certain prix de Mathématiques, décerné par une certaine Société d'Ingénieurs C. A. M. — tiens, tiens — que fixent mes regards avec prédilection...

Comment voulez-vous que je me dispense de féliciter d'abord tous ces vaillants décorés, d'imprimer ensuite leurs noms dans les colonnes de notre petit canard ! Petit canard deviendra grand si..... En attendant qu'il ait des plumes, notre imprimeur courroucé me rappelle à l'ordre : Cessez votre prose ou je casse mes caractères. Plutôt que d'amener si grave catastrophe, je renonce à vous narrer ici et le développement, prodigieux en trois mois, de notre Association, et les

événements multiples qui la concernent ; j'émets un simple vœu : celui de la périodicité mensuelle du Bulletin, qui seule permettra le libre épanchement du stylo de votre serviteur, et surtout la liaison efficace des Sociétaires ; et je me contente aujourd'hui d'attirer l'attention sur deux sujets :

1^o) Ce développement de notre Société va, dans quelques jours, être mis en évidence : le Banquet du 5 Juillet montrera que notre groupement n'est pas un mythe, et que les Ingénieurs C. A. M. ne sont point imaginaires. Les efforts accomplis en six mois par le Bureau seront synthésisés au cours de cette manifestation solennelle à laquelle nous convions instamment tous nos Camarades ; il faut qu'ils en comprennent la portée, qu'ils se fassent un devoir d'être présents, le soir du 5 Juillet, au Palais d'Orléans.

La Société Nationale d'Encouragement au Progrès, par l'intermédiaire d'un de ses représentants les plus qualifiés, décernera à quelques-uns d'entre nous ses premières récompenses, tenant ainsi à montrer à nos Membres que leurs efforts seront reconnus par la suite de la même façon : Récompenses qui les inciteront à se dévouer davantage, si possible, à l'œuvre faisant l'objet des Statuts de notre Société.

2^o) L'organisation de ce Banquet annuel ne fait pas perdre de vue au Bureau la nécessité de réunions fréquentes de tous les Membres de la Société C. A. M. Il veut non seulement créer une permanence qui permette à tout camarade de se mettre rapidement en rapport avec lui — et, en pratique, le Bureau reçoit tous les jours sur rendez-vous au Conservatoire, — mais encore faire se rencontrer à date fixe les Elèves et anciens Elèves du Conservatoire. Quand nous nous connaissons mieux, nous et nos familles, que nos enfants eux-mêmes auront joué ensemble, il interviendra un courant de sympathie dont les effets seront énormes pour la cohésion de notre groupement. A côté des réunions techniques ou corporatives, il faut des réunions récréatives qui changeront notre camaraderie en amitié durable. Cette question fera l'objet d'un échange de vues à la réunion du 28 Juin, dont l'ordre du jour comprendra également l'examen de l'enseignement du Conservatoire, la création d'un service de consultations techniques, et un rapport sur le fonctionnement du service de placement. — Que les intéressés retiennent donc ces deux dates du 28 Juin et du 5 Juillet, et y viennent nombreux nous témoigner de leur confiance et de leurs désirs.

L. E.

Comptes-Rendus des Réunions

Réunion Amicale du 13 Avril 1924, au Conservatoire, Salle E.

MM. Eon, Laissus, Thuilleux, Giraud, Duquenne, Eck, Pérot, Cazaud, Thielley représentaient le Bureau.

Le Président, dans une courte allocution, remercie les camarades qui sont venus, malgré le soleil printanier, s'enfermer au Conservatoire. Il constate la présence d'un grand nombre d'Anciens Elèves diplômés venus pour se faire inscrire à l'Association.

Le Trésorier et les Secrétaires-adjoints procèdent à la remise des cartes de Membres et des bons de photographie.

Puis lecture est donnée de la correspondance échangée avec la Direction du Conservatoire à propos de la création d'un prix de mathématiques.

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion sur le fonctionnement du service de placement.

Des offres ont été reçues de :

Service Technique de l'Aéronautique et 8^e Génie.

Chemin de Fer de l'Est.

Service de l'Automobile de l'Armée (Début 800 à 1000 fr.)

Laboratoire de Métallurgie Citroën (Metallographe à 900 - 1000 fr.)

Etc.

M. Bugat-Pujol demande si le Conservatoire recrute ses Préparateurs parmi les anciens Elèves. D'autres Membres font observer que certains emplois du Laboratoire d'Essais seraient intéressants pour les Sociétaires. Finalement, un vœu est émis que *toutes les situations disponibles au Conservatoire soient attribuées par priorité aux Anciens Elèves diplômés de cet Etablissement* ; ce vœu est adopté à l'unanimité.

M. Simier demande la publication d'une feuille mensuelle pour informer les Sociétaires des situations disponibles. Le Président lui répond que cette publication a été envisagée par le Bureau, qui s'efforcera d'y donner suite, de même qu'au projet de permanence et à celui de l'installation d'une vitrine à l'entrée du Conservatoire.

Plusieurs Membres demandent le changement des heures de quelques cours, de façon à permettre aux Elèves Ingénieurs

de suivre les divers enseignements avec plus de commodité. Cette question fera l'objet de démarches du Bureau qui se propose, en outre, de coordonner tous les renseignements relatifs aux Enseignements donnés au Conservatoire, et de faire paraître, pour la rentrée d'Octobre, un programme général des Cours et Travaux pratiques.

L'organisation d'un Banquet de fin d'année est demandée par plusieurs Camarades. Ce projet, mis aux voix, reçoit l'approbation générale. Le premier banquet est fixé au 5 Juillet.

Personne ne demandant plus la parole, et l'ordre du jour étant épuisé, le Président déclare la séance levée.

AVIS DE RÉUNIONS

Samedi 28 Juin, à 20 heures, au Conservatoire, réunion amicale de tous les Membres.

Ordre du Jour : Remise des cartes et des photos aux nouveaux membres. — Compte-rendu des travaux et démarches du Bureau. — Organisation du Banquet. — Communications diverses.

Dimanche 20 Juillet. — Excursion à Provins et à Longueville (Seine-et-Marne). — Départ de Paris, gare de l'Est, à 8 h. Arrivée à Longueville, à 10 h. 1/2. — Visite des travaux d'adduction à Paris des eaux de la Voulzie et du Durteint. — Visite de carrières d'argile réfractaire et d'un chantier de fabrication de briquettes de tourbe. — Visite d'usine de construction.

Déjeuner. 14 h. Visite des travaux de captation de la Voulzie et du Durteint, et d'une fabrique de tuyaux en ciment armé.

Excursion archéologique dans la Ville Haute (Très intéressant : remparts, tours, donjon et ruines imposantes).

17 h. 1/2. Retour à Paris.

Prix du voyage, aller et retour, et déjeuner : 25 francs.

Se faire inscrire à la Société.

GRAND BANQUET du Samedi 5 Juillet, à 19 h.
au Palais d'Orléans, 200, Avenue du Maine.

(Métro Alésia. — Tramways Montrouge-Gare de l'Est).

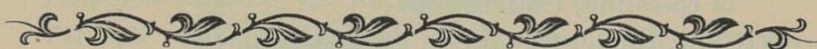
Nous prions instamment ceux de nos Camarades qui désirent assister à ce Banquet, de nous adresser le plus tôt possible

leur adhésion, afin de nous permettre de prendre en temps utile les dispositions nécessaires.

Néanmoins les retardataires pourront se rendre le 5 Juillet au Palais d'Orléans, où leur participation au Banquet sera perçue à l'entrée des salons.

Pour donner à cette manifestation, — qui traduira les efforts réalisés en six mois par notre Société en faveur des Anciens Elèves — le caractère et l'éclat qu'elle doit avoir, il fallait à sa tête un personnage de marque, le Directeur même du C. A. M.

Nous apprenons, à la dernière minute, que notre Président d'Honneur, Monsieur GABELLE, veut bien accepter la présidence effective de cette grande Réunion.



Liste des Nouveaux Membres

Membres Bienfaiteurs

Monsieur Gaston MENIER, *Sénateur, Vice-Président du Conseil d'Administration du Conservatoire.*

Messieurs ROM, MAILLOT et C^{ie}, 30, place de la Madeleine, 8^e.

Membres Honoraires

Messieurs DHOMMÉE René, *Inspecteur général de l'Enseignement Technique, 1, rue Gœthe, 16^e.*

DUFOUR, *Chef de Travaux de Machines au C. A. M.*

FLEURENT, *Professeur de Chimie au Conservatoire, Président du Syndicat des Ingénieurs Chimistes.*

LÉVY, *Bibliothécaire au Conservatoire.*

MESNAGER, *Professeur de Constructions civiles au Conservatoire.*

Mademoiselle RICHON, *Chef de Travaux d'Art appliqué aux Métiers.*

Monsieur SIMIAND, *Professeur d'Economie politique au C. A. M.*

Nouvelles Adhésions

MM. ALERS André, 31, Avenue de Suffren, 7^e

BASTET André Tony, *Ingénieur Agricole, Ingénieur d'Agro-
nomie Coloniale, Professeur de Génie Rural à Maison
Carrée, Alger.*

BAUER Henri, 25^e section de C. O. A., Tunis.

BÉCU Lucien, *Chimiste, 154, rue de Charenton, 12^e*

- BOISSET Paul, 19, rue Chapon, 3^e
BROSSON Paul, 8, rue Thérèse, 1^{er}
CHARPENTIER Maurice, Dessinateur Industriel, rue Marie-Laure, à Antony, Seine.
CONVERT Paul, 42, Rue Sorbier, 20^e
CORNILLE Alix, Ingénieur-Conseil, 59, Avenue de Paris, à Choisy-le-Roi.
COURTOIS Pierre, 20, rue du Bon-Secours, Compiègne, Oise.
CRUSSARD Pierre, 25, rue de Rémusat, 16^e
DEFAY Marcel, 139, rue de Vaugirard, 15^e
DELAFOSSÉ Georges, Dessinateur Industriel, 85, rue de la Garenne, Courbevoie.
M^{lles} DOUSSE Lucie, 58, rue de Longchamp, 16^e
DUHAMEL Marcelle, 15, Avenue Rapp, 7^e
MM. FIORE Charles, Electricien, 77, rue de la Gare, Chatillon-sous-Bagneux.
FONTAINE Maxime, Dessinateur d'Etudes, 81, rue du Théâtre, 15^e
GIRARD A., Ingénieur Chimiste, 99, rue Saint-Maur, 11^e
GRANIER Auguste, Inspecteur aux Chemins de Fer du Nord, 68, rue Championnet, 18^e
HOSSELET André, Dessinateur Industriel, 21, rue Ledru-Rollin, Suresnes, Seine.
LAMARQUE André, Ingénieur-métallurgiste, 22, rue du Centenaire, Puteaux, Seine.
LAMY Raymond, Electricien, 56, rue du Bel-Air, Champigny-sur-Marne, Seine.
LAMY Raymond, 58, rue de l'Aviation, Arnouville-les-Gonesse, Seine et Oise.
LAPORTE René, Dessinateur-Projeteur, 19, Boulevard Pereire, 17^e
LEHUT Eloi, chef de Service C. I. M. T., Saintes, Charente Inférieure.
LEFÈVRE Robert, Ingénieur-Electricien, 105, avenue de la République, Sartrouville, Seine et Oise.
LIBERT François, Dessinateur d'Etudes, 145, Boulevard de Charonne, 11^e
LIONNE Pierre, Maître Verrier à Landrecies, Nord.
LOUCHARD Maurice, Ingénieur Electricien, 31, rue Sainte Marguerite, Pantin, Seine.
LUNEAU Paul, 20, rue Saint Jean, 17^e

MERCIER Pierre, Chimiste, 7, rue Jean Jacques Rousseau, 1^{er}
NEUBERG Jean, Electricien, 11, rue des Ormes,
Charenton, Seine.
PERRET Pierre, mécanique de Précision, 11, avenue
Gambetta, Courbevoie.
PERRON J. Marcel, Electricien, 54, rue Amelot, 11^e
De PLÆG Albert, Ingénieur, 17, rue Jean-Baptiste Dumas, 17^e
RINUY L. Ingénieur-Conseil, 59, rue de Provence, 9^e
SMITH Philippe, Electricien, 113, avenue de Saint-Mandé, 12^e
SOLARI Jean, Ingénieur-Chimiste, Licencié-ès-Sciences,
42, Rue Boursault, 17^e
TALLEC Eugène, 62, faubourg Saint-Denis, 10^e
THIVIN Marcel, Agent Technique, 155, Avenue de
Wagram, 17^e
Mlle WENTZLER, 70, rue de Bondy, 10^e
M. WELTER Charles, 5, rue Lagrange, 5^e

(à suivre)

Parmi les personnalités éminentes dont s'honore depuis peu notre Association, celle de Monsieur Gaston Menier mérite une mention spéciale.

L'intérêt que ce grand Industriel porte depuis longtemps à nos Camarades, la bienveillance avec laquelle il les accueille chez lui, nous rendent plus précieuse sa venue à la Société des Ingénieurs C. A. M.

En lui décernant le titre de Membre Bienfaiteur, nous rendons un hommage modeste, mais reconnaissant, à l'un des meilleurs amis du Conservatoire.

Voici en quels termes Monsieur Menier a eu la délicatesse d'accepter de faire partie de notre groupement :

Mon cher Président,

Je reçois votre très aimable lettre par laquelle vous me demandez d'accepter le titre de membre de la Société des Ingénieurs C. A. M.

Je suis très touché de votre proposition et des termes dans laquelle vous voulez bien la formuler, et je l'accepte avec grand plaisir.

Je suis heureux de voir avec quel zèle et quelle activité vous poursuivez vos travaux aux Arts et Métiers, d'autant plus que j'ai été de ceux qui ont dirigé ce grand établissement dans la voie actuelle. L'instrument qui est entre vos mains me paraît excellent,

c'est à vous maintenant qu'il appartient d'en consacrer la renommée.

Je ne doute pas que vous n'arriviez rapidement à ce résultat, car le jour n'est pas loin où votre titre sera vivement apprécié par tous les chefs d'industrie, qui trouveront en vous des collaborateurs et apprécieront la valeur de votre diplôme.

Je vous prie de transmettre mes remerciements aux Membres de votre Société et d'agréer l'assurance de mes meilleurs sentiments.

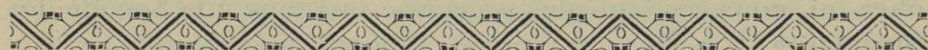
G. MENIER

Sénateur.

En inscrivant Messieurs Rom, Maillot et Cie comme Membre Bienfaiteur, nous leur exprimons nos remerciements pour le concours moral et matériel qu'ils apportent à notre œuvre d'enseignement technique et d'éducation sociale.

La Société des Ingénieurs C. A. M. ne comprend pas uniquement des Techniciens d'Usines, mais aussi des Spécialistes des questions économiques, si importantes à notre époque.

Il nous est particulièrement agréable de voir se constituer au sein de notre Association un groupe de notables Financiers, Industriels et Commerçants qui nous donnera, par ses encouragements et ses conseils, le moyen de réaliser pleinement les buts divers de nos Statuts.



SERVICE DE PLACEMENT

DES OFFRES D'EMPLOIS

Les offres de situations (dont quelques-unes étaient particulièrement avantageuses) qui sont parvenues, depuis le dernier Bulletin, au Comité, prouvent que la propagande faite par notre Société en faveur des anciens Elèves du Conservatoire commence à porter ses fruits. Il semble que, dans les milieux industriels, l'on se fait de jour en jour une idée plus exacte des services que ces Elèves diplômés ou brevetés sont à même de rendre, grâce à leurs connaissances techniques spéciales.

La quantité des situations offertes est néanmoins encore insuffisante vis-à-vis des demandes d'emploi. Nous faisons donc un appel pressant auprès des personnes qui, de par leurs fonctions ou leurs sympathies, s'intéressent au Conservatoire,

pour qu'elles veuillent bien nous signaler tous les postes vacants dont elles auraient connaissance.

Nous sommes particulièrement heureux de remercier MM. Cournaud, Dufour, Lefranc, qui nous ont communiqué des offres de situations ou nous ont amené des adhérents.

Pour des motifs semblables, nous félicitons spécialement nos camarades Louis, Lamarque, Thibault, qui ont secondé puissamment les Membres du Comité. Nous constatons avec plaisir que tous les Membres de l'Association font preuve d'enthousiasme et de zèle, et se créent des droits à la reconnaissance des promotions à venir : nous étudions la possibilité de leur en donner un témoignage lors de l'Assemblée Générale annuelle, et d'avantager ces anciens qui auront fait, en quelque sorte, les frais de fondation, aussi bien du nouvel enseignement que de la Société.

DEMANDES DE SITUATIONS

Ingénieur Chimiste, spécialisé en Céramique et Métallurgie, offrant toutes garanties d'honorabilité et de compétence, cherche situation sérieuse Directeur, Chef d'Atelier ou de Laboratoire.

Jeune électricien, actif, instruit, désirerait emploi à 700 fr. dans l'appareillage électrique.

Ingénieur Métallurgiste désirerait faire un stage rétribué dans laboratoire ou atelier de traitements thermiques.

Ingénieur Electricien demande emploi dans installations générales électriques.

Ingénieur Electricien et Machines se chargerait de toutes études, projets, devis, et ferait chez lui tous travaux techniques dans les meilleures conditions. Camarade capable, consciencieux et dévoué.

OFFRES DE SITUATIONS

On demande Chef d'Atelier connaissant le raffinage des métaux et la purification des bronzes et laitons, 1.500 fr. par mois.

On demande Aide métallurgiste pour traitements thermiques, 900 fr. par mois.

Le Service Technique de l'Aéronautique a demandé à la Direction de vouloir bien lui désigner des jeunes gens possédant un diplôme du Conservatoire et susceptibles de faire leur service militaire dans les Laboratoires du dit Service Technique.

Echos du Conservatoire

M. Gaston VIDAL, ancien Sous-Secrétaire d'Etat de l'Enseignement Technique et Membre de notre Comité de Patronage, a reçu la grande médaille d'or de l'Enseignement Technique au cours d'un banquet donné en son honneur.

M. Bazile, Chef de la Section des Métaux au Laboratoire d'Essais, a été élu Député du Gard le 11 Mai. Nous lui adressons nos compliments les meilleurs et le prions de défendre au Parlement nos intérêts avec la compétence spéciale que lui donne son long séjour au Conservatoire.

Nous avons le plaisir d'apprendre que notre camarade Brosson, élève-Ingénieur-Chimiste, vient d'être nommé à la Présidence de la Section des Sciences de l'Association Générale des Etudiants de Paris.

Nos camarades que le Prêt d'Honneur aux Etudiants intéresserait sont invités à se faire connaître à notre Président.

Parmi les Techniciens Sanitaires qui ont obtenu leur brevet au mois de Mars, nous avons omis de signaler notre camarade Dumont qui dirige une importante entreprise de Plomberie et Chauffage Central.

Récompenses accordées aux Auditeurs des Cours pendant l'année 1923-1924

Prix Généraux

Prix de Trémont, partagé entre MM. Audigier, Carriquiry et Corabeuf.

2^e Prix de Trémont, entre MM. Beauchamp et Manceau.

Prix de Rotschild, M. Bouvyer.

Prix de la Chambre de Commerce de Paris, entre MM. Bigot, Brosson Paul, Cheval, Mélin, Ségard et Mlle Desmolles.

Prix de la Société des Elèves et Anciens Elèves, M. Andreson.

Prix Spéciaux

Prix de Madame Léon Droux (500 fr.), M. Laissus Joseph, Vice-Président de la Société des Ingénieurs C. A. M., Chef de Travaux à l'Ecole Supérieure d'Aéronautique.

- Prix de la Banque de France, entre MM. Albertini et Clauzel.
Prix du groupe des Chambres Syndicales du Bâtiment, M. Blanc.
Prix Lucien Magne, entre Mlles Chaumat et Konchine.
Prix de Monsieur Kermann, M. Pessana.
Prix de la Chambre Syndicale de la Teinture, M. Barcet.
Prix de la Fédération Internationale patronale de la Teinture, M. Bomont.
Prix de la Chambre Syndicale de la Teinture, du Blanchiment et des Apprêts, entre Mlle Wentzler et M. Elberg.
Prix de la Société Amicale des Chefs de service et Contremaîtres des Industries métallurgiques, Mlle Sigwalt.
Prix du Comité des Forges de France, entre MM. Agoutin, Hugues Raymond, Loiseau Joseph, Piette et Mlle Sigwalt.
Prix de la Société des Anciens Elèves des Ecoles d'Arts et Métiers, entre MM. Hillion et Legrand.
Prix du Syndicat des Fabricants de Produits Céramiques, M. Hosselet André.
Prix de la Chambre Syndicale de la Porcelaine Electro-technique, entre MM. Gautier Georges et Michaud.
Prix de la Fédération des Chambres Syndicales des Fabricants de chaux et ciments, M. de Junnemann.
Prix de l'Union des Syndicats de l'Electricité, entre MM. Dumont, Delvigne, Grumel, Hennequin, Hillairet de Boisferon et Rioux.
Don de M. Radoubé. M. Joseph.
Prix de la "Société des Ingénieurs, Elèves Diplômés, Rêvetés et Techniciens Supérieurs du Conservatoire", dite Société des Ingénieurs et Spécialistes C. A. M., M. Coulon Maurice (Cours de Mathématiques).
Médaille d'argent de la Chambre Syndicale de la Céramique et de la Verrerie, M. Blanchet.
Don d'ouvrages par Monsieur Sauvage, MM. Colombier Jean et Thibault Louis.
Don d'ouvrages par la Société de l'Art appliqué aux métiers, MM. Guinard et Kédemos.

Rappel de Prix

MM. Berthon, Bonneval, Bréant, Bunel, Debois, Fauve, Fiora, Gérard, Gouvenec, Lacout, Méry, Radoubé, Révillon.

(à suivre)

EXAMENS d'obtention des Diplômes d'Ingénieur & des Diplômes d'enseignements économiques appliqués

Conditions préliminaires. — Le candidat à l'un des diplômes délivrés par le Conservatoire National des Arts et Métiers doit adresser une demande écrite à la Direction du Conservatoire qui examine, d'après son dossier administratif, s'il remplit les conditions fixées par le règlement et notamment s'il possède tous les certificats nécessaires.

Dans l'affirmative, la Direction saisit le Professeur du Cours principal qui fait connaître par un rapport écrit :

1^o s'il estime que le candidat a accompli dans des conditions satisfaisantes le stage industriel.

2^o s'il juge que le candidat lui a soumis, sur le sujet fixé et agréé par lui, un travail de concours (prévu pour le diplôme d'ingénieur) ou un travail personnel (prévu pour le diplôme d'enseignements économiques appliqués) qui le qualifie pour présentation à l'examen terminal.

Ce travail de concours, ou ce travail personnel, visé par le Professeur du Cours principal, devra être déposé en un exemplaire (manuscrit ou dactylographié) à la Direction du Conservatoire, pour être communiqué, sur leur demande, aux membres du jury d'examen prévu ci-après.

Jury d'Examen. — Le jury d'examen terminal prévu pour les diplômes d'ingénieurs et d'enseignements économiques appliqués est composé du Professeur du Cours principal, président, de deux professeurs, au moins, des cours connexes et de un ou deux membres représentant le monde industriel et commercial.

Sessions. — Il est prévu, pour ces examens, une session annuelle unique dont les opérations pourront avoir lieu, à la demande des candidats, soit fin Juin ou début de Juillet, soit pendant le mois d'Octobre. En aucun cas, un candidat refusé en Juin-Juillet ne pourra se représenter en Octobre de la même année.

Tout candidat qui n'a pas obtenu la moyenne de 14 ne peut se représenter à l'examen que sur l'avis favorable du professeur du cours principal et, au maximum, pendant les trois années suivantes. Ce délai peut être prorogé pour raison d'ordre militaire.

Epreuves. — L'examen proprement dit comprend une épreuve écrite et une épreuve orale.

L'épreuve écrite est une composition d'au moins quatre heures comprenant un sujet du cours principal (correspondant à trois heures) et un sujet d'un cours connexe (correspondant à une heure), ces deux parties recevant respectivement les coefficients 2 et 1 ; la composition sera, s'il y a lieu, accompagnée de croquis.

L'épreuve orale comprend : Une interrogation sur les ensembles de cours visés au règlement, d'une durée à l'appréciation du jury, et accompagnée, s'il y a lieu, d'une manipulation ;

Une discussion du travail de concours (diplôme d'ingénieur) ou du travail personnel (diplôme d'enseignements économiques appliqués) présenté par le candidat.

Le jury, à toutes fins utiles, reçoit communication du dossier d'études du candidat.

Publication du travail de concours (diplômes d'ingénieurs) **ou du travail personnel** (diplômes d'enseignements économiques appliqués). — La publication de ces travaux est laissée à la faculté du candidat, qui, toutefois, devrait aviser la Direction s'il avait l'intention de mentionner sur cette publication le titre qu'il a obtenu au Conservatoire, cette mention devant être rédigée dans des termes à fixer par l'administration de l'Etablissement.



BULLETIN TECHNIQUE

Influence du recuit sur les propriétés magnétiques des tôles au Silicium

Nous avons le plaisir d'apprendre que M. R. Cazaud, notre dévoué secrétaire-adjoint, vient de présenter une note à l'Académie des Sciences sur le sujet suivant : *"Influence du recuit sur les propriétés magnétiques des tôles au silicium employées dans la construction électrique"*.

M. Cazaud, dans une longue recherche exécutée sous la haute direction de Monsieur le Professeur L. Guillet au Laboratoire de Métallurgie du C. A. M., a cherché à résoudre le problème, actuellement d'une très grande importance en électrotechnique, du traitement thermique des tôles au silicium.

Il a été conduit pour en préciser les meilleures conditions d'emploi à étudier systématiquement l'influence des divers

facteurs intervenant dans le recuit sur : la perméabilité magnétique, le coefficient et les pertes d'hystérésis, la résistivité et les pertes Foucault.

Des résultats de ces essais qui ont porté sur des tôles à différentes teneurs en silicium, il découle que :

1^o la température de recuit optima est de 850° ;

2^o la durée du traitement agit dans le même sens que la température, l'influence de ce facteur est toutefois limitée au bout d'une quinzaine d'heures ;

3^o la vitesse de refroidissement après chauffage a une importance prépondérante.

4^o Enfin la nature de l'atmosphère a une influence très marquée ; l'oxydation apportant une réduction des qualités magnétiques.

Les camarades que le sujet intéresserait particulièrement pourront consulter avec fruit les Comptes-Rendus de l'Académie des Sciences : Tome 178 - 1924 - p. 1610, et la Revue de Métallurgie de Juillet 1924.

D'autre part, M. Cazaud, dans une des conférences qu'organisera prochainement la Société, exposera ses recherches sur le magnétisme.

BIBLIOGRAPHIE

Traité d'Electrochimie, par M. AUDUBERT.

Cet ouvrage est édité par la Librairie EYROLLE.



UNE ENQUÊTE

J'ai toujours eu un goût très prononcé pour les enquêtes. (N'allez pas croire pour cela que je veuille me faire Juge d'Instruction !) Aussi, ai-je eu l'idée "d'enquêter" autour de moi pour savoir quelle idée le public se fait de notre cher Conservatoire National des Arts et Métiers.

Je crois qu'il est indiqué de vous faire part des résultats que j'ai recueillis, ici-même dans notre Bulletin ; cela pourra peut-être aussi éclairer ceux qui ne nous connaissent pas.

En mettant à part les industriels et les quelques intellectuels qui sont parfaitement renseignés sur le fonctionnement de notre grande école, il règne dans le public trois grandes catégories d'opinions.

Premièrement : les citoyens conscients et organisés qui ne

connaissent le Conservatoire que parce qu'il a donné son nom à un square et à une station de métro, ainsi que ceux qui vous demandent quand vous leur annoncez que vous êtes élève du Conservatoire, si vous jouez du cor anglais ou du saxophone. Chez ces personnes, il y a donc tout à apprendre ! Indifférence et confusion. Passons !

La seconde opinion consiste à croire que le Conservatoire est quelque chose comme le Musée de Cluny pour industriels. A ceux-là, objectons tout de suite qu'ils n'y ont jamais mis les pieds. Les collections uniques, que renferment ses galeries, retracent en effet, l'histoire de l'industrie, et réunissent, à côté des reliques des pères de la science appliquée, les maquettes d'appareils et de machines les plus modernes.

Vous me direz que les personnes qui se rangent dans les deux catégories que je viens de citer ne sont guère intéressantes en ce qui nous concerne. C'est pourquoi, l'estimant comme vous, j'ai poussé mon enquête dans les milieux d'étudiants, d'intellectuels et d'ingénieurs.

Stupéfaction ! Là non plus on ne connaît pas, ou, du moins, on ne veut pas connaître le Conservatoire. Ah oui, le Conservatoire ! les cours publics ! des cours pour vieux rentiers ou apprentis manœuvres, des "amphis" sans tables et sans bancs à dossiers, sortes d'asiles de nuit temporaires où les mendigots peuvent venir ronfler à leur aise sous le regard bienveillant d'un "cipal" de service ! Voilà !

"Et les travaux pratiques, qu'en faites-vous" ? "Connais pas". Et le nouveau programme d'études, les diplômes d'ingénieurs ? Ah ! laissez-moi rire, des ingénieurs au Conservatoire !

Je vous assure que bien des fois j'ai été tenté de remettre les choses au point d'une façon un peu violente, mais je me suis calmé et j'ai réfléchi.

Critiquer est facile ; de plus, c'est à notre époque une méthode qui réussit très bien pour éliminer ce qui pourrait gêner. Dangereux, évidemment, de trouver sur son chemin des spécialistes capables, cela peut prêter à des comparaisons.

Il est vrai que nous ne portons au Conservatoire ni blouse bariolée, ni béret conquérant ; nous ne "siphonnons pas les bizus" ; nous sommes respectueux de nos maîtres, et le temps nous manque pour organiser des chahuts en règle. Cependant, malgré cet état d'infériorité, nous pouvons marcher de pair avec toute l'élite de la jeunesse intellectuelle française, car l'enseignement que nous suivons est supérieur, et notre Conservatoire est National ! (J'en connais qui voudraient bien en dire autant de leur "boîte").

Un spectacle curieux serait de voir les chers petits camarades de certaines écoles qui s'intitulent "grandes", et qui nous traitent en parents pauvres, venir s'essayer aux examens de fin d'année.

Sans aller chercher bien loin, que diraient-ils, par exemple, de ces questions posées, il y a quelques jours, à l'épreuve écrite du certificat de chimie générale :

Oxydation des métaux.

Propriétés générales des oxydes — Caractères de stabilité.

Echelle de stabilité des oxydes comparée au classement électro-chimique.

Principe de classement électro-chimique. — Application au cuivre.

Certains trouveraient peut-être cela indigne d'eux..... et surtout peu sympathique !

Conclusion : On ne connaît pas le Conservatoire National des Arts et Métiers. A nous donc, Chers Camarades, de le faire en montrant ce que nous valons. — Et si, comme je le proclame sans fausse modestie, nous sommes ou nous serons, dans l'industrie, des techniciens scientifiques en même temps que productifs, c'est bien grâce à l'admirable enseignement que, chaque jour, nous recevons de nos illustres maîtres : Enseignement des cours du soir, je n'ai pas peur de le dire ; Enseignement des travaux pratiques que beaucoup ne soupçonnent pas, et qui, ainsi que le disait un jour, en plein amphithéâtre, un de nos Professeurs, bien placé pour juger la question, pourrait être utile à bien des majors des grandes Ecoles.

Hier encore, nous étions séparés, j'allais dire perdus dans notre grande Sorbonne industrielle. Aujourd'hui, le trait d'union existe ! Notre Société progresse à grands pas. Aussi, par une collaboration effective de chacun à l'œuvre entreprise, resserons-nous encore davantage. Et puis, marchons droit devant nous, sans nous inquiéter des critiques de ceux qui ont intérêt à les formuler, afin que, répondant à l'appel de l'Industrie Française, nous puissions dire avec fierté : « Les Ingénieurs C. A. M., c'est nous ! »

J. LAISSUS

Vice-Président.

Le Gérant : P. BRONDER

Imp. P. Bronder, 15, rue des Carmes. — Paris.

Moteurs **CHARON**

V. CROQUIN

26 bis et 28, Place de la Nation

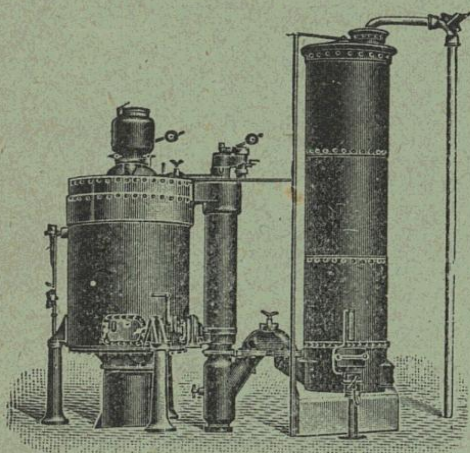
PARIS XII

Télégrammes :
Croquineore

Téléph : Diderot 11-06
R. C. N° 223 001

MOTEURS

au gaz de ville, gaz pauvre, huile lourde, essence



GAZOGÈNES

A ANTHRACITE,

BOIS

ET A TOURBE

INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES

Moteurs Semi-Diesel "POLLOCK"

BRANDT & FOUILLERET

23, Rue Cavendish, Paris-19^e

R. C. Paris N° 64.903-64.904

AGENCES

Lille, Rouen, Nantes, Reims, Nancy, Bordeaux,
Toulouse, Marseille, Bruxelles, Barcelone, Alger

6 Usines spécialisées

TOUT L'APPAREILLAGE ÉLECTRIQUE HAUTE ET BASSE TENSION

Interrupteurs — Disjoncteurs — Réducteurs
Démarreurs — Controllers — Coffrets blindés
Sectionneurs — Appareils de protection
Tableaux de distribution — Cabines
Postes de transformation — Stations centrales.

L'APPAREILLAGE AUTOMATIQUE

Pour pompes et compresseurs,
monte-charges et ascenseurs.
Pour machines-outils et toutes applications spéciales.

LES APPAREILS MAGNÉTIQUES

Electros de freins. Electros de levage et de manutention.
Trieurs, mandrins, embrayages,
presses et tables magnétiques.

LE SOUDAGE ÉLECTRIQUE

Machines à souder par points,
en lignes continues, en bout.
Machines à chaînes. Postes de soudage à l'arc.

LE CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE

Tous appareils pour tous usages
domestiques ou industriels.

L'ÉCLAIRAGE RATIONNEL

Réflecteurs, Diffuseurs, Projecteurs.
Toutes applications à l'éclairage public ou privé.

Catalogues et Renseignements sur demande.

Imp. P. Bronder, 15, rue des Carmes. — Paris.